

ROYAUME DU MAROC



MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE MARITIME

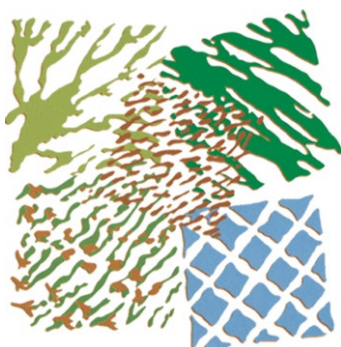
CONSEIL GENERAL DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

1^{er} séminaire institutionnel

RABAT (MAROC), 20-21-22 DECEMBRE 2001

RAPPORT DE SYNTHESE

**« SYSTEMES ET METHODES D'INFORMATION, D'ANALYSE
ET DE PROSPECTIVE DANS LE SECTEUR AGRICOLE. »**



SYNTHESE

L'atelier a donné lieu à des présentations, échanges d'informations et réflexions en commun visant à éclairer et enrichir la capacité du CGDA à accomplir sa mission dans le contexte d'une période de choix stratégiques relatifs à l'orientation et à la place du secteur agricole dans le développement économique, social et rural au Maroc. L'atelier a traité des orientations et thèmes stratégiques du travail du CGDA, spécialement sous l'aspect des systèmes d'information et des méthodes d'analyse des politiques.

1- Veille stratégique et systèmes d'information.

L'atelier a noté que le système d'information statistique agricole au Maroc, marqué historiquement par une préoccupation de production agricole dans une perspective d'amélioration de l'autosuffisance alimentaire, a entrepris de se diversifier et d'évoluer selon les demandes nouvelles de la société. Cette évolution est indispensable et doit être renforcée. Les principes d'un Observatoire stratégique et prospectif ont été présentés et discutés ainsi que les outils à disposition pour exploiter les nouveaux modes d'accès à l'information (Internet).

La nécessité d'exprimer clairement les besoins en informations pertinentes pour l'éclairage de la prospective et des décisions stratégiques et de politique, afin d'orienter l'évolution du système statistique et du concept d'observatoire stratégique, a été mise en évidence. En outre, il a été souligné que les informations utiles à la veille prospective et stratégique ne sont pas seulement de caractère statistique ni limitées aux sources disponibles sur Internet. Des informations qualitatives sur les évolutions et signes de changement (ruptures de tendance) au sein du secteur agricole et rural (à caractère économique, technique, social, institutionnel, comportements et attitudes, concernant la production, les ressources naturelles, le milieu humain) et sur les demandes nationales et internationales auxquelles il doit répondre doivent être recueillies par recours à des informants du monde administratif et politique, scientifique, économique et social, des secteurs agricole et rural ainsi que des autres secteurs (consommation, commerce, industrie) qui influencent son évolution. Un dispositif à composantes nationales et internationales de réseaux, partenariats et réunions d'information doit permettre de constituer en système la recherche d'informations répondant aux besoins de la mission du CGDA.

2- Analyse des politiques

Conformément au programme arrêté, l'examen par l'atelier de l'analyse des politiques s'est focalisé sur l'analyse d'impact des politiques ; les questions de génération de propositions de politiques, formulation des politiques, choix des instruments techniques, financiers, institutionnels, mise en œuvre et suivi n'ont donc pas été abordées.

2-1 : analyse des filières :

L'examen de la démarche de « mise à plat » des filières dans une perspective d'analyse des politiques, et de l'utilisation de l'information ainsi élaborée et organisée, a fait apparaître les points suivants :

- a- alors que le cadre d'organisation de l'information associé à l'analyse de filière suggère fortement une démarche « système d'information », il reste nécessaire de concilier les potentialités multi-usages d'un tel système avec la recommandation de cibler l'analyse de filière sur les questions de politiques que celle-ci doit servir à éclairer ;
- b- le cadre conceptuel et analytique de l'analyse de filière se prête immédiatement aux besoins éventuels d'une analyse territorialisée et différenciée dont la nécessité au Maroc est acquise ;
- c- cependant, le concept de filière, qui privilégie l'analyse intégrée des activités de production, fournitures et services, transformation, distribution et consommation relatives à une même spéculation agricole (intégration verticale) favorise en revanche l'isolation horizontale de cette spéculation par rapport au système agricole et rural à différentes échelles (exploitation, secteurs impliqués, région). C'est au niveau de l'exploitation et du territoire que cette intégration horizontale doit donc être recherchée.
- d- en revanche, l'analyse des effets sur l'ensemble de l'économie nationale des changements affectant une filière, est directement orientée vers la prise en compte de l'intégration horizontale au niveau national.

2-2 territorialisation et différenciation. (T&D)

Territorialisation et différenciation (en termes de différents systèmes productifs) ont été reconnues essentielles aussi bien pour leur signification politique (développement régional, lutte contre la pauvreté, productions à caractère stratégique) que pour leurs implications en matière analytique et d'informations. Il a été souligné que le concept de T&D des politiques (qui suppose des interventions capables d'influencer différemment, selon les buts poursuivis et les situations rencontrées, l'évolution agricole et rurale de territoires et systèmes productifs différents) exige avant tout l'analyse territorialisée et différenciée de l'impact des politiques en place ou envisagées : l'expérience montre en effet que l'impact des politiques « générales » (politiques agricoles et autres politiques qui influencent le devenir du secteur agricole) est très variable selon les territoires et systèmes productifs, et que cet impact

« différentiel » est souvent bien plus décisif que celui des interventions complémentaires ou « correctives » qui cherchent à influencer spécifiquement l'évolution de régions ou systèmes agricoles particuliers. Il a aussi été souligné que l'analyse de T&D doit impérativement être élargies pour prendre en compte le système rural et non exclusivement agricole (interactions économiques dans un territoire, pluri-activité dans la société rurale et la population agricole).

L'importance d'une perception T&D de l'impact des politiques pose des demandes en information dont la mise à disposition a un caractère stratégique et doit être mise en place avec un caractère d'urgence et de priorité. En outre, pendant la période pendant laquelle l'appareil statistique ne pourra qu'imparfaitement répondre aux besoins en connaissance nécessaires à une appréciation à base scientifique de l'impact différentiel des politiques, des démarches plus approximatives et qualitatives devront être adoptées pour améliorer le mieux possible l'éclairage des décisions en ce domaine.

2-3 Matrice d'analyse des politiques.

Le raisonnement économique servant à apprécier l'efficacité de l'utilisation des ressources au sein du secteur agricole est basé sur un calcul de « prix de référence » qui se fonde sur la notion de coût d'opportunité. L'application de ce principe est plus simple et plus sûre s'agissant des biens et services pouvant faire l'objet d'un échange international (prix de référence « base frontière ») que pour ceux à caractère « domestique » (principalement terre, eau, travail) dont le coût d'opportunité peut donner lieu à des estimations controversées. Les indicateurs les plus fréquemment utilisés pour l'analyse économique de l'impact des politiques peuvent être résumés dans le tableau de calcul couramment baptisé « matrice d'analyse des politiques » (MAP ou PAM, policy analysis matrix) qui s'appuie sur le calcul, d'une part aux prix du marché (prix constatés par les opérateurs), d'autre part aux prix de référence (coûts d'opportunité), de l'égalité « bénéfice = recettes moins coûts », les coûts étant la somme de ceux relatifs aux biens et services pouvant faire l'objet d'un échange sur les marchés internationaux, et de ceux à caractère « domestique » :

$$\text{Bénéfice} = E \times P^* \times Q - (E \times P_{e^*} \times I_e + P_{ne} \times I_{ne})$$

- avec
- E : taux de change
 - P* : prix mondial du produit agricole
 - Q : quantité produite
 - P_{e*} : prix mondial de l'intrant échangeable
 - I_e : quantité consommée de l'intrant échangeable
 - P_{ne} : prix de l'intrant non-échangeable
 - I_{ne} : quantité consommée de l'intrant non-échangeable

| | Recettes | Intrants échangeables | Intrants non échangeables | Bénéfice |
|-----------------------|----------|-----------------------|---------------------------|----------|
| Aux prix du marché | A | B | C | D |
| Aux prix de référence | E | F | G | H |
| Transferts | I | J | K | L |

Les indicateurs essentiels dérivés de ce tableau sont:

Bénéfice de l'exploitant (ou « financier »): $D = A - B - C$

Bénéfice de référence (ou « économique »): $H = E - F - G$

Transferts sur produits agricoles : $I = A - E$

Transferts sur intrants échangeables : $J = B - F$

Transferts sur facteurs domestiques : $K = C - G$

Transferts nets au bénéfice (ou au détriment) de l'exploitant : $L = D - H$

$$= I - J - K$$

Coefficient de protection nominale : $CPN = A / E$

(ou taux de protection nominale $TPN = [A-E]/E$)

Coefficient de protection effective : $CPE = [A-B]/[E-F]$

(ou taux de protection effective $TPE = [A-B-E+F]/[E-F]$)

Coût en ressources domestiques : $CRD = G / [E-F]$ (indicateur d'avantage comparatif statique).

Une comparaison particulièrement éclairante, entre autres, est celle du CPE et du CRD pour une même spéculation, qui indique si la protection/déprotection directe et indirecte (à travers la protection/déprotection du produit et des intrants) assurée à une spéculation contribue positivement ou négativement (selon que le CRD est inférieur ou supérieur à 1) à l'économie nationale.

La convergence entre l'analyse des filières et la PAM a été bien notée, ainsi que le rôle majeur dans la PAM de la référence au système des échanges internationaux. Par ailleurs, il a été relevé que l'analyse des politiques utilise mais ne se limite pas aux aspects de calcul économique (efficacité des ressources, impact budgétaire et sur le commerce extérieur, revenu des exploitants et autres parties prenantes) : les dimensions complémentaires telles que impact économique global, impact social, aménagement du territoire, sécurité alimentaire, gestion des ressources naturelles, ainsi que les perspectives dynamiques de la stimulation, l'adaptation et la réponse au changement, doivent être prises en compte dans une démarche d'analyse multi-critères des politiques prenant en considération (critères) l'ensemble des objectifs, à caractère économique et autres, que se donne la société nationale.

3- Remarques complémentaires.

L'examen des démarches d'analyse des politiques a mis en évidence la nécessité d'un système d'informations statistiques articulé sur les trois dimensions [spécifications (filières)] x [territorialisation (régions, provinces, préférablement UTAs)] x [systèmes productifs, types d'exploitations, sous-filières à différents niveaux] et visant à permettre l'analyse différenciée d'impact des politiques ; ce système d'information doit déborder le cadre strictement agricole pour embrasser commerce, transformation, activités péri-agricoles (services à l'agriculture ou basés sur l'agriculture, tourisme rural etc.) et économie non agricole du monde rural. En même temps, il a été noté que la démarche « système d'information » ne se résume pas à la conception et montage d'un système statistique, ni d'un système informatique, et que les besoins du CGDA en la matière ne devraient pas se traduire par la construction d'un système d'informations additionnel propre au CGDA, mais devraient être servis par le développement d'un système au service de l'ensemble des concepteurs et opérateurs de la politique agricole et rurale, dont le CGDA sera utilisateur (le cas échéant par des moyens et canaux spécifiques) et dont, de par sa mission stratégique, il contribuera fortement à fixer les orientations. Il a été rappelé aussi que la prudence est de mise par rapport au concept de « système d'information », les exemples ne manquant pas d'efforts exagérément ambitieux en termes de qualité et d'exhaustivité qui ont englouti des efforts et ressources considérables sans produire, dans un délai raisonnable, de progrès significatifs sous forme d'une information réellement utile et accessible aux décideurs et à leurs conseillers, et même parfois sans aboutir.

Il a été remarqué que des aspects bien affirmés de la stratégie à long terme de développement agricole et rural du Maroc, tels que participation, responsabilisation, modernisation, demandent une élaboration particulière par rapport aux questions précédemment discutées, pour que les informations propres à déceler les enjeux, évolutions, signes de changement en ces domaines soient également accessibles à la réflexion prospective et stratégique du Conseil. A nouveau, ceci souligne l'intérêt d'un dispositif d'information (réseaux, informants, contacts périodiques avec des partenaires socio-économiques représentant divers aspects du secteur) qui complète dans le cadre d'une conception d'ensemble l'exploitation de sources organisées et systématiques d'information à caractère statistique ou autre.

Enfin, les débats de l'atelier ayant souvent conduit à évoquer l'utilité d'interventions publiques propres à susciter, appuyer ou corriger les évolutions du secteur agricole, il apparaît que le CGDA aura sans doute en certaines circonstances à se pencher sur la question des thèmes, des formes et de l'efficacité de l'intervention publique, étant données les contraintes en termes de budget et de capacité institutionnelle à une intervention qui puisse avoir des effets significatifs dans les nombreux domaines où l'évolution spontanée du secteur agricole et rural pourrait suggérer un infléchissement vers des résultats plus conformes à la stratégie nationale en la matière.